2e Année. — N° 37 10 Cent. le Numéro. 23 Septembre 1883.

L'ANTI-MATÉRIALISTE

ORGANE DU MOUVEMENT DE LA LIBRE PENSÉE RELIGIEUSE
ET DU SPIRITUALISME MODERNE

PARAISSANT LE 8 ET LE 23 DE CHAQUE MOIS

Naître, mourir, renaître encore, progresser sans cesse, telle est la loi.

Gouverne-toi toi-même dans toutes les sphères de ton activité. Sois ton prêtre et ton roi.

Directeur : **P. VERDAD**

BUREAUX : 110, Grande-Rue, Le MANS (Sarthe).

Annonces : 1 fr. la ligne | Abonnement : Un an 5 fr. | Réclames : 1 fr. 50 la ligne

DÉCLARATION

Le comité directeur de l'Anti-Matérialiste n'insèrera aucune critique contre les ouvrages de J.-B. Roustaing avant que l'étude que publie notre collaborateur René Caillé ne soit terminée.

L'étude sur les « Évangiles expliqués » est faite impartialement par notre ami, qui est un savant et un ingénieur de mérite, estimé et lu avec plaisir par les ennemis mêmes des spirites. Qu'on lise, sans parti-pris, sans avoir l'esprit prévenu, notre supplément, et, après, avec le bon sens et le droit jugement, on pourra opiner pour ou contre.

La plupart de ceux qui critiquent Roustaing ne l'ont jamais lu parce que en différents endroits ils le trouvent diffus, ténébreux et mystique. Nous ne contestons pas, sans l'endosser pourtant, cette manière de voir ; cependant on nous permettra de

dire que nos frères lisent bien des livres plus diffus, plus mystiques que ne l'est l'œuvre de l'éminent avocat bordelais ; du reste, quand on veut porter un jugement positif sur quelque chose, on ne doit pas le faire légèrement, de peur d'être, plus tard, obligé de refaire son siège.

Pour ce qui est de la dernière brochure qu'ont publiée les élèves de Roustaing, nous n'avons point de réflexions à faire : on connaît, dans le comité, notre opinion,

Pour le Comité : P. VERDAD.

LA PROVIDENCE

C'est à tort qu'on appelle Dieu : juste et Dieu : bon ; car c'est donner à l'Infini des qualités qui n'appartiennent qu'au fini seul, à moins toutefois que l'on ne considère Dieu que comme un idéal de justice et de bonté, et l'idéal n'existe pas, ou n'est qu'une abstraction. Une question se pose : existe-il une Providence divine, et si elle existe, quelle est son action dans les évènements humains ?

Les Egyptiens disaient de Dieu qu'il était l'être qu'on ne pouvait ni définir, ni mesurer, ni comprendre. Toutes les définitions qu'on m'a données de la Providence ont donné lieu à bien des querelles, mais comme l'esprit humain ne s'arrête pas, il est peu d'hommes sensés qui croient aujourd'hui à la justesse de cette parole de Bossuet : *l'homme s'agite et Dieu le mène*, et quant à nous, il ne

nous paraît ni équitable ni rationnel que chacun de nous ne soit entre les mains de l'Eternel qu'un jouet qu'il peut briser.

La question se réduit à celle-ci : l'homme est-il une volonté libre et consciente ou peut-on concilier le libre-arbitre avec l'intervention divine ? Nous pensons qu'il faut écarter l'idée d'un Dieu, complice de nos douleurs et de nos joies, et croyons avec Voltaire que prier Dieu, c'est blasphémer. Le rôle de la Providence s'exerce par les lois immuables de la Nature, et l'homme est beaucoup plus l'esclave de ses instincts, de ses aptitudes, de ses passions, toutes choses qui constituent son individualité, qu'il n'est l'automate que Dieu fait mouvoir. Si l'on supprime le libre-arbitre, que devient le principe de la responsabilité humaine ?

En mettant en question la Providence, on met par cela même Dieu en question mais l'idée de Providence va s'épurant et s'élargissant avec la notion de Dieu. De même que la puissance qui meut l'Univers, l'âme qui anime l'homme constitue le moi conscient de l'homme et la Volonté créatrice suprême, c'est Dieu ! La Providence s'étend à tous les êtres et à tous les globes et ne répond jamais que quand on l'appelle parce qu'elle risquerait, suivant l'expression pittoresque de notre grand poète national, de briser le grand ressort tout net.

V. TRÉVARE.

Dans cette dissertation notre ami a un peu forcé

la note sceptique. On peut croire à la prière sans pour cela abdiquer son libre-arbitre, et Dieu peut nous écouter *sans briser le grand ressort tout net*. Nous en reparlerons, mon cher Trévaré !

P. V.

Transformation sociale

(Suite)

Période d'éclosion

Les conditions industrielles les plus favorables à la création d'un canton sociétaire se trouveront particulièrement dans une industrie possédant dans son sein des hommes ayant appartenus à d'autres corps d'état ; grâce à cette circonstance, on passerait plus vite de la période d'éclosion à celle d'organisation, et de cette dernière à l'harmonie simple.

Les conditions agricoles les plus favorables seront celles d'une réunion d'agriculteurs possédant dans leur sein des ouvriers de différents corps d'état. La chose est difficile à rencontrer, je considère donc que c'est dans une association d'hommes exploitant une industrie quelconque que l'on trouverait les meilleurs éléments de succès.

Quel est le but de l'œuvre de Fourier ?

Détruire la misère, le vagabondage, les grèves, le chômage, le commerce, la prostitution, l'insalubrité, les maladies épidémiques, etc. etc., et mettre à la place : La richesse, l'amour du travail, un palais comme logement pour les ouvriers, la santé pour tous, la paix universelle, et tout cela

sans employer de moyens coërcitifs, sans attenter à la liberté individuelle.

Toute tentative d'essai sociétaire doit donc marcher et arriver promptement à ce but. Tout chemin qui y mène est le bon, tout moyen qui en éloigne doit être rejeté comme mauvais. Je crois tout cela possible, pratique, c'est pourquoi je vais essayer de donner un résumé des moyens que j'emploierais pour fonder une semblable association.

Je n'irai pas chercher bien loin mon terrain d'expérimentation ; je le prendrais où je suis. A mon avis, on peut réussir partout.

Mon pays d'habitation, c'est Blois ; l'industrie dominante : c'est la fabrication de la chaussure. Parmi les ouvriers cordonniers de notre ville, je trouve des hommes ayant appartenu à tous les corps d'état, la situation est donc une de celles que j'appellerai favorable.

Si je dois auparavant de commencer m'inquiéter de trouver des capitaux, de construire un logement, l'échec est certain. Des capitaux, je n'en ai besoin que de très-peu ; un logement, pour débuter, la première maison venue fait mon affaire. Il faut commencer petit pour devenir grand ; à condition cependant de grandir vite, pour ne pas provoquer le découragement.

Nous sommes donc convenus de commencer notre œuvre par l'exploitation d'une fabrique de chaussures. En fonderons-nous une ou chercherons nous à acheter un établisssement ayant déjà une clientèle et son matériel de fabrication.

J'opterai pour le second moyen avec plaisir s'il est réalisable, car nous aurions alors entre les

mains un grand élément de succès, et nous passerions immédiatement de la période d'éclosion, qui ne peut pas être de moins d'une année, à la période d'organisation. Je raisonne donc sur cette hypothèse que nous trouverons un établissement à acheter, et que nous pourrons passer immédiatement à la période d'organisation.

Période d'organisation

Je fonderais ma société au capital de 100,000 f. 200 actions de 500 fr. Des statuts seraient élaborés par tous les associés ; je me bornerai ici à citer les clauses indispensables qui doivent figurer dans une association qui veut réaliser le rêve que nous nous proposons :

Associer le capital avec le travail, et mécaniser notre œuvre de façon à ce que dans toutes les circonstances le principe de justice soit appliqué, et celui de liberté strictement respecté.

1° Les statuts pourront toujours être modifiés sur la demande des trois quarts des actionnaires.

2° Il sera nommé un conseil de gérance composé de moitié d'ouvriers travaillant dans la manufacture, et l'autre moitié d'actionnaires ne prenant pas part aux travaux de la société.

3° Toutes les fonctions seront rétribuées.

4° Toutes les fonctions seront électives, et la durée du mandat des divers conseils que l'on jugera à propos de créer ne devra pas excéder 3 ans. Ils seront renouvelables par tiers pour ne rien désorganiser, et aucun membre ne pourra être renommé 2 fois de suite aux mêmes fonctions, s'il ne s'est pas écoulé depuis sa sortie du conseil un

intervalle d'au moins une année. Je pose cette règle pour faire bien comprendre que dans une société bien organisée, si tout le monde est utile, personne n'est indispensable ; et que, faute d'un membre, quelque soit sa valeur, le fonctionnement du mécanisme ne peut pas être entravé.

(A suivre). Edmond BOURDAIN.

LE POÈME DE L'AME

DÉDIÉ AUX SPIRITES

LES DROITS DU COEUR

(Suite)

— Vous savez le respect que j'ai pour vous, mon père ;
Vous savez si mon âme aime son créateur,
Et du plus saint amour j'adore aussi ma mère ;
J'écoute enfin les voix qui parlent dans mon cœur.
Mais aussi permettez à celle qui vous aime,
D'écouter cette voix qui lui parle tout bas
D'amour et de bonheur, et qui vient de Dieu même.
Mon cœur est plein de force et ne faillira pas.
J'aime cet homme là de l'amour la plus pure
Et tout mon désir est de lui donner ma main.
Vous ne commettrez pas de cruauté plus dure
Si vous mettez vos cœurs à travers mon chemin.
Ah! vous êtes pour lui d'une injustice rare
Et de cette âme noble ignorez la valeur.
De tout progrès nouveau la haine vous égare
Et ne voulez pas voir sa force et son grand cœur.
Si vous saviez sa foi dans la bonté divine!
Comme il aime au contraire et la religion
Et la sainte famille! Ah! c'est lorsqu'il fulmine
Contre les grands menteurs, qu'alors la passion

Entre au fond de moi-même et vient toucher mon âme.
Comme son cœur s'émeut à tout fait noble et beau !
Que sont grand son amour, son respect pour la femme !
Et quel sourire il fait à l'enfant au berceau !
Quand je l'entends conter des mondes les mystères,
Oh ! je sens naître en moi l'enthousiasme saint.
Avec lui je me laisse emporter vers ces Terres
Et ces bonheurs nouveaux que sa voix me dépeint,
Et je suis ces jouets de la Toute-Puissance,
Immenses vaisseaux qui portent pour matelots
Des Ames que bénit la Divine Clémence.
Avec lui je gémis, étouffant mes sanglots,
Devant les pauvres cœurs qui n'ont plus d'espérance
Et qui n'ont plus de foi ; qui, niant l'âme et Dieu,
En ces mondes meilleurs n'ont pas de confiance
Et perdent leurs amours dans leur dernier adieu.
J'entrevois avec lui la matière cosmique
Qui promène l'atome dans l'œuf Immensité
Et dont a réglé Dieu l'orbe parabolique.
J'y vois Dieu dans sa gloire et dans sa majesté.
. . . .
. . . .
O Claire ! O mon amie ! A tous mes longs discours,
Et devant le tableau de nos belles amours,
Ni le cœur de ce saint, ni l'âme de ma mère,
Ne purent s'émouvoir. Dans ma douleur amère,
Etouffant ou priant, je cherchais mon devoir
Et de toucher ces cœurs je n'avais plus d'espoir.
Dieu n'abandonne pas qui l'aime et qui le prie :
Lui, qui nous fit d'amour en nous donnant la vie,
Soutient les vrais amants et leurs nobles ardeurs,
Car il créa par deux les âmes et les cœurs.
A ce prêtre tyran, à ma mère cruelle,
Mon cœur sut résister. Je lui restai fidèle
Et mon âme a juré de lui garder sa foi.
Mais depuis ces aveux la douleur est en moi.
Supporter sans gémir la tristesse d'un père,
Voir couler sans pleurer les larmes de ma mère,

Est pour mon cœur trop dur. O sainte liberté !
Quand donc auras-tu mis dans notre Humanité
La paix et le bonheur et toutes ces richesses
Qu'étouffent sous l'orgueil les rois et les duchesses ?

(*A suivre*). X***

LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

Toutes les propositions que les législateurs et les philosophes pourront faire pour le bonheur et le progrès de notre Humanité seront nulles et sans effet, tant que les peuples n'auront pas compris qu'ils sont frères et que la guerre est le plus odieux des crimes. Chacun de nous, pour avancer dans le bien, doit d'abord tuer cet orgueil qui est la source de tous nos défauts ; de même il faut que les peuples renoncent aussi à cet orgueil qui les fait se jalouser les uns les autres et anéantir des centaines de mille de personnalités humaines, pour quelques hectares de terrains de plus ou de moins. N'est-ce pas de la dernière inintelligence, n'est-ce pas honteux que, sous le prétexte le plus futile, pour une de ces niaiseries diplomatiques auxquelles les grands hommes d'État attachent tant d'importance, une puissance puisse envahir un pays et s'en emparer par le droit du plus fort sur le plus faible ? De quel droit la France s'est-elle emparée de la Tunisie ? De quel droit l'Angleterre s'est-elle emparée de l'Égypte ? Pour ne parler que d'actualités. Est-ce qu'avec un peu de

sagesse et un peu d'amour pour l'Humanité, toutes ces morts n'auraient pas pu être evitées ? Et d'un autre côté que de sommes n'ont pas été follement jetées dans ce gouffre de la guerre qui eussent pù être utilement employées pour tirer de la honte et de la misère tant de malheureux ! On le voit c'est l'orgueil et le mauvais esprit de ceux qui nous gouvernent qui sont causes de tous les maux qui accablent les pauvres humains. Il est temps enfin que l'outil fécond et le travail utile et régénateur viennent remplacer partout l'arme meurtrière et dévastatrice. Plus de rois qui entravent tous les progrès, le progrès moral aussi bien que le progrès intellectuel; plus de frontières qui font des peuples voisins des ennemis toujours en guerre.

Sommes-nous des hommes ou sommes-nous des animaux ? La dernière invasion des Allemands dans notre beau pays de France va nous répondre, et les champs ravagés, les fermes incendiées, les villes pillées, les hommes, les femmes et les enfants massacrés, font bien voir au philosophe attristé, à l'ami de l'Humanité, que l'homme n'est point encore sorti des langes de l'animalité ! A nous donc qui sommes dévoués à nos frères et qui les aimons, de travailler à leur bien-être en leur ouvrant les yeux et les amenant à des sentiments plus doux et plus humains. A nous de leur faire entrevoir le jour radieux de la justice et de la paix, devant remplacer la nuit du crime triomphant et impuni ; et la vie heureuse et libre à la place de la mort inhumaine et barbare.

La guerre c'est toujours la ruine pour les deux belligérants, pour le vainqueur aussi bien que pour le vaincu, et c'est la mort pour la partie la plus saine et la plus forte de l'un et l'autre pays. C'est l'arrêt complet du commerce et de l'industrie, la perte des récoltes, la gêne, la pénurie, la ruine et la misère, non seulement pour les deux nations belligérantes, mais encore pour les nations voisines qui en reçoivent fatalement le contre-coup, en vertu de cette loi de solidarité qui rend tous les peuples dépendants les uns des autres.

Il faut donc rendre la guerre impossible et établir la paix sur des bases solides et inébranlables.

Mais comment, dira-t-on, réaliser un si beau projet ? Comment atteindre un but si élevé ? Quand on voit autour de soi toutes les nations armées, toutes les haines et les jalousies coalisées pour la conquête et le butin. Il faut d'abord moraliser les esprits et bien leur faire comprendre que rien n'est plus odieux que d'admettre qu'un seul instant la force puisse primer le droit. Il faut que les peuples deviennent *honnêtes*. Un peuple est honnête quand il cherche sa prospérité dans le travail, dans son progrès moral et dans la pratique de la justice et du bien. Le militarisme c'est l'arme des peuples mauvais qui se plaisent dans la violence et la conquête et ne vivent, comme les bandits, que de rapine et de proie mal acquise, ceux-là sont toujours sous les armes et toujours sont prêts à tomber sur le faible et le travailleur. Un peuple grand est celui qui ne tient que pour la défense ses armes affûtées et brillantes, celui qui défend

le faible et se bat pour une idée, pour un progrès ou pour une liberté.

Heureusement pour l'Humanité les peuples industrieux et honnêtes sont les plus nombreux, ils n'ont qu'à se réunir et se mettre en fédération. Qu'ils se liguent donc comme le font les bons citoyens contre les brigands et qu'ils imposent à tous le désarmement et la paix. Est-ce que la France, l'Angleterre, le Danemark et la Suède, la Belgique, l'Espagne et l'Italie réunies ne seraient point assez fortes pour imposer le désarmement à l'Allemagne et à son diplomate cinique et sans honte? La France, l'Espagne et l'Italie seules, unies en confédération, feraient la loi si elles le voulaient.

Les temps où dominent le caprice et l'intérêt des rois, ces temps-là ne sont plus ; la démocratie, c'est-à-dire les travailleurs, gagne partout du terrain, sur les deux péninsules et l'on peut facilement prévoir le moment où elle sera prépondérante. Une ère de justice et de raison s'élève donc à l'horizon. Il faut la bénir car, avec elle ce sera le désarmement imposé par les peuples libres à leurs gouvernants et ce sera la paix étouffant sous son talon triomphant les têtes hideuses de l'hydre de la guerre. Les projets orgueilleusement calculés des potentats tomberont comme un jeu de cartes, car il suffit d'un grain de sable pour les déjouer en un clin-d'œil. Voyez déjà les craintes que fait naître la simple appréhension de la formation et de l'alliance des trois républiques latines dans le cerveau du despote Bismarck que

serait-ce donc s'il se formait une ligue européenne des peuples. Eh bien, ce jour-là viendra sûrement, car c'est là un des termes de la loi du progrès.

C'est à la France, à cette France qui a inauguré dans le monde l'ère de la liberté et de la fraternité, qu'incombe le devoir de jeter les premiers fondements de ce progrès immense qui consiste à proposer un désarmement général, un arbitrage pour tous les différends entre peuples, et d'ouvrir enfin l'ère de la paix. C'est alors que l'œuvre admirable et féconde de 89 aura porté tous ses fruits.

RENÉ CAILLÉ.

Georges Sand, d'illustre mémoire, fut un penseur très profond. Elle voyait dans l'avenir l'aurore du nouveau monde. Elle était spiritualiste selon l'école moderne. Nous croyons intéresser nos lecteurs en détachant de sa correspondance qui vient d'être publiée en un fort joli volume, la lettre suivante :

A Mademoiselle Leroyer de Chantepie
à Angers.

Nohant, le 5 juin 1858.

Il n'y a pas, je crois, d'âme plus généreuse et plus pure que la vôtre, et elle ne serait pas sauvée! Ce dogme catholique vous tue, et, si je vous dis qu'il faut en sortir, vous n'aurez peut-être plus ni amitié pour moi, ni confiance. Pourtant, c'est ma conviction, le dogme de l'enfer est une monstruosité, une imposture et une barbarie. Dieu, qui

nous a tracé la loi du progrès et qui nous y pousse malgré nous, nous défend aujourd'hui de croire à la damnation éternelle; c'est une impiété que de douter de sa miséricorde infinie et de croire qu'il ne pardonne pas *toujours*, même aux plus grands coupables.

Je vous croyais autrefois heureuse par la foi catholique, et les croyances douces et tranquilles dans les belles âmes me paraissent si sacrées, que je vous disais : « Allez à tel prêtre, où à tel philosophe chrétien, ou à tel ami qui vous semblera propre à vous rendre l'ancienne sérénité où vos nobles sentiments ont pris naissance et force. »

Mais voilà que le doute est entré en vous, et que la voix du prêtre vous jette une sorte de vertige. Quittez le prêtre et allez à Dieu qui vous appelle, et qui juge apparemment que votre âme est assez éclairée pour ne pouvoir plus supporter un intermédiaire sujet à l'erreur.

Ou, si l'habitude, la convenance, le besoin des formules consacrées vous lient à la pratique du culte, portez-y donc cet esprit de confiance, de liberté et de véritable foi qui est en vous. Préservez-vous de cette idée fixe qui vous ronge et qui vous éloigne de Dieu. Dieu ne veut pas qu'on doute de soi-même, car c'est douter de lui. Votre pauvre Agathe était bien touchante, et vous avez été son ange gardien. Pour cela seul, vous avez mérité que Dieu vous aime particulièrement et vous retire de vos doutes; mais il faut aider à la grâce, et c'est ce que vous ne faites pas quand vous laissez ces fantasmagories de néant et de perdition vous envahir. C'est cela qui est coupable, et non pas les actions de votre vie ni les élans de votre cœur.

Je vous disais, il y a quelques années : *Allez à Paris !* mais Paris est devenu un gouffre de luxe et de vie factice, et vous avez laissé passer du temps. Chaque année, à nos âges, rend plus pénible le changement de régime et d'habitudes. Seulement vous devriez aller à Paris de temps en temps, ne fût-ce que quelques jours chaque année. Vous aimez les arts, la musique, tout cela vous serait bon et dissiperait ces vapeurs que la vie monotone engendre fatalement. C'est de la distraction et l'oubli de vous-même qu'il vous faut.

Croyez bien, mademoiselle, que je suis reconnaissante et honorée de votre amitié, et que je vous suis sincèrement et fidèlement dévouée.

GEORGE SAND.

Nous recommandons ce volume.

MARIAGE DE MLLE MOSSÉ

L'intelligent et dévoué chef spirituel de la famille juive d'Avignon, M. le grand Rabbin Mossé, a marié sa fille aimée, auteur de plusieurs ouvrages pleins d'esprit et de cœur, avec M. Raoul Crémieux, agent général de la *France-Vie*.

Le mariage juif, tel surtout qu'il a été célébré à Avignon, touche l'âme et rappelle la vie spirituelle émancipée, le symbolisme mêlé aux vues larges, élevées, philosophiques, le culte idéal d'âmes qui ne conservent de la *tradition* que ce qui est beau dans la forme extérieure, que ce qui est moral et éducateur dans la loi biblique. N'est-ce pas touchant et émouvant à la fois ce psaume primordial — cette première bénédiction — cette consécration

de l'anneau — cette brisure de verre — et ce discours, fait par le père, ému jusqu'aux larmes, dans lequel on trouve de si belles, de si éloquentes pensées, de si justes conseils. Les morts eux-mêmes sont présents, ils participent à la fête, ils implorent la bénédiction du ciel sur la tête des jeunes époux. Lisez les paroles que prononce M. Mossé rappelant le souvenir de son épouse désincarnée :

« Son âme bien heureuse, ma fille, qui du haut du ciel, à cette heure solennelle de ton existence, joint ses bénédictions aux miennes pour toi et plane peut-être ici-bas, radieuse, sur ta tête si chère ; son âme, tant aimée, doit me rendre cette justice que je n'ai rien oublié pour la remplacer auprès de toi, pour t'entourer de soins incessants, de sollicitudes et de tendresses, pour former à la fois ton esprit et ton cœur, pour cultiver et faire épanouir en ton être les précieuses facultés dont l'avait douée le Créateur, pour faire, en un mot, de toi une fille digne de la mère qui resplendit depuis vingt-deux ans parmi les anges et qui veille sur nous, avec les esprits de mon père et de ma mère et de tous les êtres bien-aimés qui nous ont devancés au spirituel séjour. »

Nous adressons à M. Mossé et aux heureux mariés les vœux sympathiques de notre rédaction et nous prions Dieu qu'il les bénissent et les guide dans ce monde.

P. VERDAD.

Le Gérant, LESSARD.

Nantes. — Imp. Péault, Robert & Cie, rue Duhamel, 8

Lessard